

Un couple fondateur Guillemette Hébert et Guillaume Couillard

Benoît Grenier

Numéro hors-série, 2005

Québec : de génération en génération

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/498ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Grenier, B. (2005). Un couple fondateur : guillemette Hébert et Guillaume Couillard. *Cap-aux-Diamants*, 4–9.

UN COUPLE FONDATEUR

GUILLEMETTE HÉBERT ET GUILLAUME COUILLARD



même son beau-père, Louis Hébert. En 1621, Guillemette n'est âgée que de treize ans; elle serait née en 1608, à Paris. Sa naissance coïncide avec celle de Québec où elle allait passer la majeure partie de sa vie. D'ailleurs, l'histoire des premières décennies de Québec et celle de la famille Hébert/Couillard sont étroitement liées.

LOUIS HÉBERT ET SA FAMILLE

En 1917, à l'occasion du tricentenaire de l'arrivée de Louis Hébert, on inaugura un monument en hommage à celui que l'on présentait alors comme le premier «colon» de Québec. En témoigne ce passage du livre de l'abbé Azarie Couillard-Després, au début du XX^e siècle, rendant hommage à la famille de Louis Hébert, son ancêtre :

«C'est avec une émotion profonde que le Père Joseph Le Caron bénit la demeure du pionnier de l'agriculture. Il lui semblait célébrer l'alliance de l'homme avec la terre canadienne. Par delà il voyait comme en un rêve, les travailleurs du sol, tous ces vaillants défricheurs qui, la hache à la main, s'enfonceraient dans la forêt pour y fonder un foyer et il offrait à Dieu leurs rudes labeurs et leurs héroïques misères.»

À cette époque où le clergé catholique faisait l'apologie de la colonisation et de la prédestination à l'agriculture des Canadiens français, pour contrer l'exode vers les usines de la Nouvelle-Angleterre, il était de bon ton d'établir une filiation avec celui qui avait été le premier à semer le blé dans la colonie. Si Louis Hébert a effectivement cultivé la terre à Québec au commencement du XVII^e siècle et qu'il peut être considéré comme le «premier défricheur», c'est à titre d'apothicaire, profession que son père exerçait avant lui, qu'il est venu en Amérique. D'abord en Acadie, à Port-Royal, où il figure parmi les premiers hivernants en 1606-1607, puis à nouveau en 1610, cette fois avec son épouse Marie Rollet et leurs enfants : Anne, Guillemette et Guillaume. En 1613, la prise de la petite colonie par les Anglais oblige les Français à rentrer au pays. Par la suite, les Hébert s'embarqueront à nouveau pour la Nouvelle-

■ PAR BENOÎT GRENIER

Portrait présumé de Guillaume Couillard. Cette représentation de l'ancêtre de cette famille très nombreuse est conservée au manoir Couillard-Dupuy, à Montmagny, localité où le fils aîné de Guillaume et de Guillemette Hébert, Louis, devient seigneur et où ses descendants résideront jusqu'au XIX^e siècle. Photo : Georges De Roy, 2005.

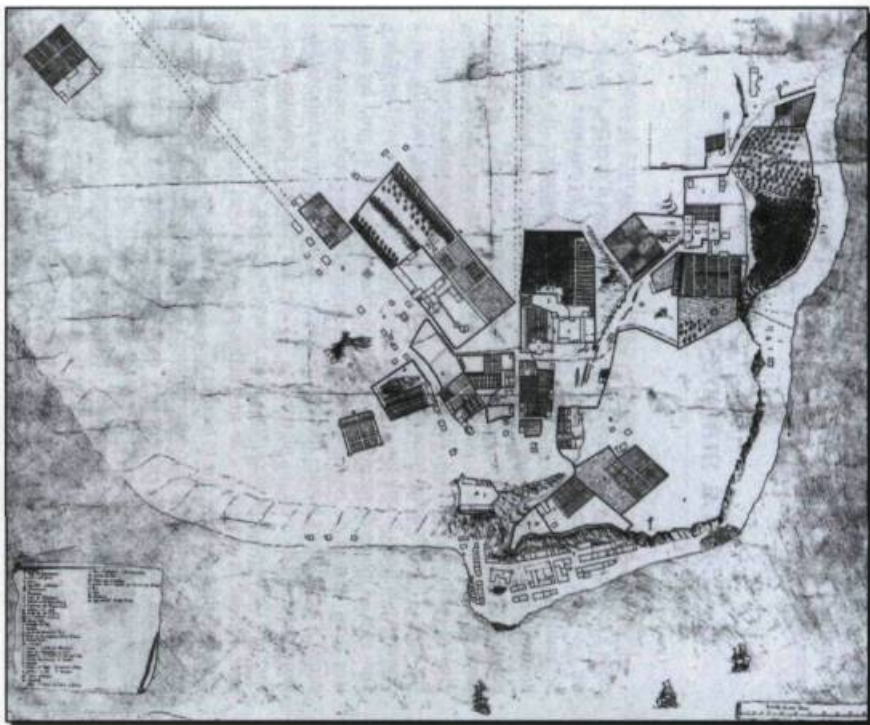
Québec, 26 août 1621, Guillaume Couillard et Guillemette Hébert célèbrent leur mariage dans la chapelle de l'Abitation de Samuel de Champlain, en présence de ce dernier. Leur union est la plus ancienne à être consignée dans les registres de la future paroisse Notre-Dame. Guillaume a environ 30 ans et figure parmi les tout premiers habitants de la Nouvelle-France, venu à Québec dès 1613, avant

France, mais cette fois à destination de Québec, à l'initiative de Champlain qu'ils avaient connu en Acadie. C'est en 1617 que Louis Hébert quitte définitivement Paris pour s'installer en Nouvelle-France avec sa famille, après s'être engagé comme apothicaire envers la Compagnie du Canada. Il obtient une terre sur les hauteurs de Québec, connue plus tard sous le nom de «Sault-au-Matelot», alors que les rares habitants, dont le matelot et charpentier Guillaume Couillard, sont surtout regroupés près de l'habitation de Champlain, en bordure du fleuve Saint-Laurent. C'est sur cette terre que Louis Hébert sème du blé et fait un jardin, certes pour nourrir sa famille, mais aussi pour cultiver les plantes médicinales dont il a besoin dans sa pratique. En 1623, il obtient le titre officiel de sa terre qui est en même temps augmentée pour s'étendre sur les emplacements actuels de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, du Séminaire et de l'Hôtel-Dieu.

LE FIEF DU SAULT-AU-MATELOT

Le 28 février 1626, la terre que possède Louis Hébert au sommet du cap Diamant est élevée au rang de fief noble. On lui octroie également une seconde seigneurie, le fief Lespinay, près de la rivière Saint-Charles. À sa fonction d'apothicaire et à sa qualité de «premier défricheur» s'ajoute alors un honneur qui vient témoigner de sa contribution à l'édification de la colonie et confirmer le prestige qu'il a acquis à Québec, celui de premier seigneur de la Nouvelle-France. Il ne profite guère des privilèges associés à ce nouveau statut puisqu'il meurt à Québec, en janvier 1627, des suites d'une chute sur la glace survenue en décembre; il avait 52 ans. Louis Hébert ne transmettra pas son patronyme au-delà du XVII^e siècle, mais le mariage de sa fille Guillemette avec Guillaume Couillard lui donnera un nombre impressionnant de descendants.

Guillemette hérite, en vertu de son contrat de mariage, de la moitié des terres ayant appartenu à son père. Son frère, Guillaume Hébert, et sa mère se partagent l'autre moitié. Quant à sa sœur Anne, elle est décédée en 1619. Guillemette et son mari Guillaume Couillard deviennent ainsi les principaux seigneurs de ces fiefs, dont le Sault-au-Matelot, une terre de dix-huit arpents, où ils demeurent. On y retrouve une «habitation» comprenant une maison identifiée lors de fouilles archéologiques (2002) et apparemment construite vers 1620, une «brasserie», un moulin à eau, un four à chaux et une fontaine. Des arpents sont en culture et des pommiers donnent «de fort bons fruits». De son côté, Marie Rollet, la veuve de Louis Hébert, se remarie, en 1629, avec Guillaume Hubou; elle vivra jusqu'en 1649.



Guillaume Couillard, venu en Nouvelle-France à titre de simple matelot et charpentier, connaît, par son mariage avec la fille de l'apothicaire Louis Hébert, une ascension sociale manifeste. Les qualités que Champlain lui-même reconnaît à Couillard, ainsi que son ancienneté au pays, expliquent sans doute pourquoi Louis Hébert a consenti à accorder sa fille en mariage à ce normand analphabète :

«[...] un habitant du pays, appelé Couillard bon matelot, charpentier et calfatteur, [...] auquel nous mettions toute notre assurance qu'il nous secourerait de son travail et industrie, d'autant que depuis quinze ans qu'il avait été au service de la compagnie, s'était toujours montré courageux en toutes choses qu'il faisait, qu'il avait gagné l'amitié d'un chacun.»

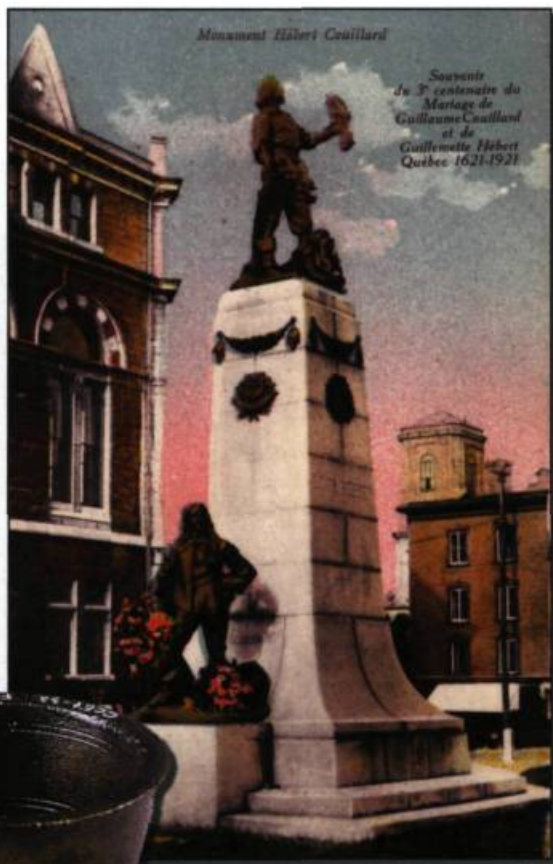
S'il a gagné l'amitié de tous à Québec, on ignore, faute de témoignages, s'il a gagné le cœur de Guillemette. Cependant, lorsque, en 1628, on lui demande de se rendre à Tadoussac pour réparer une barque, il refuse, craignant les Amérindiens et ne voulant pas «abandonner sa femme, pour la conserver».

UN COUPLE PROLIFIQUE ET TENACE

Si les sentiments du couple resteront à jamais inconnus, les nombreuses naissances qui se succèdent au fil des années les enracinent solidement dans la colonie. Mariée à treize ans, Guillemette a son premier enfant à dix-sept ans, en 1625, une fille prénommée Louise. Suivent : Marguerite (1626), Louis

La Ville haute et basse de Québec en la Nouvelle France 1670. Sur ce plan de la ville, on aperçoit le fief du Sault-au-Matelot qui avait été érigé en seigneurie pour Louis Hébert, en 1626. Il s'étend des terres de la fabrique Notre-Dame et de l'Hôtel-Dieu jusqu'à la falaise surplombant la rivière Saint-Charles. Les Couillard y résident avant de le vendre à M^{re} François de Laval, en 1666. (Archives nationales de France, Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies).

Le monument de Louis Hébert dans les jardins de l'hôtel de ville de Québec. Carte postale du 3^e centenaire du mariage de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, éditée par Lévy et Neurdein, en 1921. (Collection Yves Beauregard).



Ce poids d'apothicaire a été trouvé dans les fouilles effectuées en 2002 sur l'emplacement de la maison des Couillard, dans la cour intérieure du Petit Séminaire de Québec. Il a sans doute appartenu à Louis Hébert. Photo : Ville de Québec.

(1629), Élisabeth (1631), Marie (1633), Guillaume (1635), Madeleine (1639), Nicolas (1641), Charles (1647) et Catherine-Gertrude (1648). Au total, dix enfants composent la famille Couillard. Les débuts de la vie familiale de Guillaume et Guillemette sont perturbés par l'épisode de la première «conquête» anglaise de Québec, entre 1629 et 1632. La colonie, passée entre les mains des frères Kirke, voit quitter sa petite population à l'exception de quelques individus dont font partie Guillaume Couillard, son épouse et leurs trois premiers-nés. Champlain, qui retourne en Europe pour plaider la cause de la colonie, leur confie alors deux jeunes Amérindiennes qu'il avait pris sous sa responsabilité, prénommées Charité et Espérance, qu'il est contraint de laisser en Nouvelle-France. Cette présence, mais également les nombreux baptêmes d'Amérindiens lors desquels Marie Rollet, veuve de Louis Hébert, ou sa fille Guillemette, sont marraines, témoignent des rapports que la famille entretenait avec les autochtones.

Lorsque Québec est rendue à la France, en 1632, Champlain et les autres Français retrouvent les Couillard sur une terre qu'ils ont continué à mettre en valeur, comptant vingt arpents en culture et permettant à la famille de produire suffisamment pour sa subsistance.

Leur fille Élisabeth est née pendant cette occupation anglaise et elle a même eu pour parrain l'un des occupants. Membres prestigieux de la micro-société de Québec et seigneurs, les Couillard n'en continuent pas moins à travailler la terre et Guillaume paraît exercer différents métiers. Ainsi, en décembre 1643, il s'engage à livrer à la Compagnie de la Nouvelle-France le produit de cinq fournées de chaux. Néanmoins, les Couillard ont recours à des engagés, supervisant sans doute davantage le travail qu'ils ne l'exercent de leurs propres mains. La tradition veut toutefois que Guillaume Couillard ait été, en 1628, le premier à utiliser la charrue dans la colonie!

VIE DOMESTIQUE ET GESTION SEIGNEURIALE

Guillaume et Guillemette sont, de l'histoire du Canada, les premiers propriétaires d'un esclave noir, un jeune garçon originaire de Madagascar. Venu avec les Kirke, le garçon avait été vendu à un dénommé Le Baillif pour 50 écus avant que celui-ci en fasse cadeau à Guillaume Couillard, en juillet 1632. Le couple Couillard lui procure des rudiments d'instruction auprès du jésuite Paul Le Jeune afin de le préparer au baptême. Le «précepteur» raconte une anecdote qui aurait fait rire Guillemette, la maîtresse du jeune malgache qui s'inquiéta, avant son baptême, à savoir s'il allait être écorché pour devenir «comme les Chrétiens», croyant que cela signifiait devenir blanc et qu'il fallait pour cela lui «ôter» la peau. Malgré cette première instruction, Olivier Le Jeune, de son nom de converti, ne peut, quelques années plus tard, signer son nom au bas d'une déclaration et apparaît tout aussi illettré que son maître Guillaume Couillard qui signe d'un dessin représentant un bonhomme sur le dos... Jusqu'à son décès, en 1654, le premier Noir de Québec et du Canada vit au sein de la famille Couillard dans une situation qui semble relever davantage de la domesticité que de l'esclavage, bien que rien n'indique qu'il y ait eu affranchissement. Son acte de sépulture le dit «domestique de Guillaume Couillard». Outre cet esclave, d'autres engagés traversent la vie domestique de la famille. En 1654, Cardeau Manoury, dit Larivière, serviteur des Couillard, s'est trouvé un remplaçant en la personne de Denis Dieudonné, alors qu'il désire rentrer en France avant la fin de son contrat de deux ans. Guillaume Couillard accepte cet «échange». Ce sont deux engagés parmi d'autres au service des Couillard, alors eux-mêmes d'anciens habitants du pays.

En tant que seigneurs, Guillemette Hébert et Guillaume Couillard ont tout intérêt à met-

tre en valeur leurs fiefs s'ils souhaitent en tirer un profit. La faiblesse du peuplement de la Nouvelle-France ne permet guère le développement rapide des terres des Couillard à des fins de colonisation. Quelques actes de concessions attestent cependant de leur volonté à exercer leur fonction seigneuriale. L'avènement des principales institutions religieuses et civiles dans la partie haute de Québec, à compter des années 1630, contribue à transformer la destinée du fief des Couillard, détourné de sa «vocation» agricole. Par différentes ventes ou donations, Guillaume Couillard et Guillemette Hébert se défont progressivement de certaines parties du fief du Sault-au-Matelot au profit de leurs nouveaux voisins. Le 29 octobre 1644, ils vendent aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, arrivées en 1639, pour la somme de 400 livres, une pièce de terre d'un arpent et demi. En février de l'année suivante, ils font arpenter leurs terres afin de les délimiter de celles appartenant aux Jésuites. En 1652, c'est à la fabrique que la famille cède gratuitement une partie de son fief en vue de la construction de l'église paroissiale. Cette donation leur assure, ainsi qu'à leurs descendants, un banc gratuit à perpétuité dans ce qui deviendra la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec. À la même période, les époux donnent d'autres parcelles de terre aux religieuses hospitalières en échange desquelles ils seront tous deux, à leur décès, inhumés dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

L'ANOBLISSEMENT DES COUILLARD

Le prestige et la notoriété de la famille Couillard continue à s'accroître au milieu du XVII^e siècle, au fur et à mesure que de nouveaux immigrants s'installent à Québec. La reconnaissance sociale de la famille la plus ancienne de la colonie se manifeste de diverses manières. Seigneurs et anciens habitants, ils accèdent aux réseaux sociaux et familiaux de l'élite de la Nouvelle-France dont témoignent les mariages de leurs enfants. Les filles, comme leur mère avant elles, se marient toutes avant d'avoir vingt ans, conséquence de la surmasculinité qui caractérise la colonie jusqu'aux dernières décennies du siècle. Dès l'âge de la nubilité, les filles des premières familles sont convoitées sur le marché matrimonial. Ainsi, en 1637, les aînées de la famille Couillard prennent époux alors qu'elles n'ont que onze et douze ans. Louise épouse Olivier Le Tardif, tandis que Marguerite se marie avec Jean Nicolet, tous deux anciens interprètes en langues amérindiennes au service de la Compagnie de la Nouvelle-France et personnages bien en vue dans la colonie, récemment devenus seigneurs. En 1645, Élisabeth Couillard, aussi

âgée de douze ans, se marie avec Jean Guyon, fils aîné du seigneur de l'arrière-fief du Buisson à Beauport et premier arpenteur de la Nouvelle-France. Les *Relations des Jésuites* révèlent que c'est à l'occasion de ce mariage que les premiers violons auraient joué au Canada! Marie Couillard épouse François Bissot, pionnier de la Pointe-Lévy, en 1648, à quinze ans. La cadette, Catherine-Gertrude a seize ans lorsqu'elle prend pour époux le marchand bourgeois de Québec Charles Aubert de la Chesnaye. Trois enfants décèdent avant de fonder à leur tour une famille, notamment deux fils, Guillaume et Nicolas, tués par les Iroquois, le premier en 1661 et le second en 1662. Une fille, Madeleine, décède sans s'être jamais mariée, à une date inconnue. Les fils survivants, Louis et Charles, convolent respectivement en 1653 et 1668, avec Geneviève Després et Marie Pasquier, deux bourgeoises de la région parisienne. Au total, six unions prestigieuses, mais nul conjoint issu de la noblesse.

Les Couillard, bien que seigneurs, ne sont pas nobles. Ce couronnement des mérites de la famille Couillard survient en 1654, alors que Guillaume est anobli par Louis XIV «en faveur des services rendus au pays», consécration ultime que Louis Hébert n'aura jamais atteinte. Cet anoblissement est parfois remis en cause, les lettres de noblesse ayant été révoquées, faute d'avoir été enregistrées. Cependant, en 1668, après la mort de



Sur le socle du monument de la famille Hébert, érigé en 1917, à l'occasion du tricentenaire de leur arrivée à Québec, apparaissent Marie Rollet et ses trois enfants : Anne, Guillemette et Guillaume Hébert. Photo : Jocelyn Saint-Pierre, 2002. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, PH2002-3028).



■ Le monument de Louis Hébert a été déplacé dans le parc Montmorency lors de la construction du stationnement de l'hôtel de ville. On voit ici une foule réunie dans les jardins de l'hôtel de ville pour célébrer le 400^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Stadaconé. Photo : William B. Edwards, 1934. (Archives nationales du Québec à Québec).

Guillaume, de nouvelles lettres de noblesse seront émises en faveur de ses fils Louis et Charles, attestant une seconde fois de la reconnaissance des mérites de cette famille au service de la France. Au cours de sa vie, Guillaume Couillard apparaît incontestablement, en plus d'être le plus grand propriétaire terrien de son temps à Québec, comme l'un des principaux notables de la ville. On sait qu'il est marguillier de la paroisse en 1656 et 1657, fonction témoignant non seulement de son intérêt pour le développement de Québec, mais aussi du statut que lui reconnaissent les paroissiens puisqu'il s'agit, avec la fonction de sage-femme, de la seule charge élective en Nouvelle-France. Guillemette apparaît aussi, à cette époque, étroitement associée aux activités religieuses qui s'offrent aux laïcs désirant pratiquer une plus grande dévotion. En 1656, elle reçoit le scapulaire du Mont-Carmel; elle est admise en octobre suivant à la Confrérie du Saint-Rosaire et elle adhère à celle de la Sainte-Famille, en 1664.

GUILLEMETTE HÉBERT, VEUVE

La mort de Guillaume Couillard survient le 4 mars 1663, à environ 72 ans; elle coïncide avec l'avènement du gouvernement royal qui

met fin à la période des Cent-Associés. La décennie qui s'amorce sera celle d'une immigration plus intensive. Veuve, Guillemette prend en main les affaires de la famille et la gestion seigneuriale. Elle vivra encore vingt ans pendant lesquels elle procède à de multiples ventes et donations, essentiellement en faveur de M^{re} François de Laval, du Séminaire et des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Dès 1666, le 10 avril, elle vend le fief du Sault-au-Matelot à l'évêque de Québec pour la somme de 8 000 livres. Puis, entre 1668 et 1684, elle continue de céder ou vendre par parties les vastes terrains qu'elle possède toujours à la haute et à la basse-ville. À Jean Talon, elle cède pour 560 livres l'emplacement qui deviendra celui du palais de l'intendant et un autre au-dessous de la côte Sainte-Geneviève où sera érigée sa célèbre brasserie; aux Hospitalières, elle vend différentes terres dont six arpents situés entre l'Hôtel-Dieu et la rivière Saint-Charles, ainsi que dix arpents entre leur hôpital et le couvent des Jésuites; à son gendre Aubert de la Chesnaye une terre «en bas de l'hôpital»; au marchand Charles Bazire, elle vend encore 32 arpents de terre près de la Grande Allée en 1677, pour la somme de 2 270 livres... Également seigneuresse en partie de Beaupré, elle procède à diverses concessions de terres dans ce secteur. En 1664 seulement, elle concède des terres à huit censitaires, dont Charles Garnier, Nicolas Leroy et René Brisson.

Au terme de sa vie, les fiefs de la famille Couillard sont largement démantelés et les terres héritées de Louis Hébert sont en grande partie passées en d'autres mains, non sans provoquer de conflits au sein de la famille, amorçant un litige qui durera plusieurs générations. Néanmoins, en dépit de ces querelles entre les héritiers, l'action de Guillemette Hébert aura permis la mise en place du parcellaire urbain que l'on connaît aujourd'hui à la haute-ville de Québec, marqué par les enclos des communautés religieuses, le Séminaire, la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, l'ancien Quartier latin où se retrouvent notamment les rues Couillard et Hébert, autant d'éléments constitutifs de l'image du Vieux-Québec qui se sont érigés au fil du temps sur les terres autrefois possédées par la famille de Guillemette Hébert et de Guillaume Couillard.

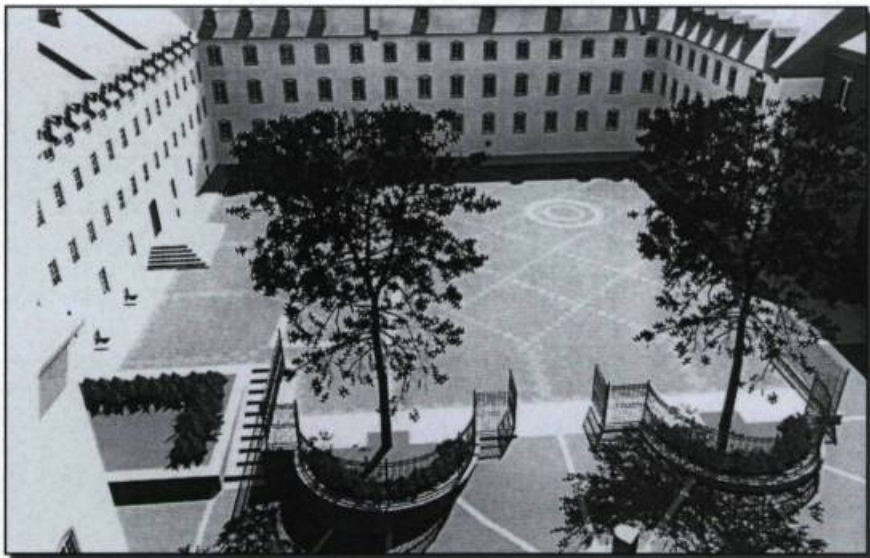
VESTIGES D'UNE ÉPOQUE

Guillemette Hébert termine ses jours «pensionnaire» au couvent de l'Hôtel-Dieu où elle décède à l'âge de 78 ans, le 20 octobre 1684. La maison familiale, cédée à M^{re} de Laval, en 1666, avait d'abord servi de logis pour les étudiants du Séminaire avant d'être démolie vers 1680, après la fin des travaux de cons-

truction d'édifices plus vastes, entrepris en 1675. Grâce à des fouilles menées en 2002 par la Ville de Québec, il a été possible de dégager partiellement les fondations de la maison habitée au XVII^e siècle par la famille Couillard et même de retrouver des objets leur ayant appartenu. L'emplacement de la maison se situait à l'intérieur de la Cour des petits du Petit Séminaire de Québec.

La maison était construite en colombage «pierroté» et consistait en un carré de 18 pieds français de côté, auquel s'ajoutait une annexe, construite en 1653. L'espace intérieur était de 26 mètres carrés, apparemment constitué d'une seule pièce au revêtement de bois, posé directement sur le sol et doté d'unâtre. Il semble qu'il n'y avait qu'un étage, recouvert d'un grenier et rien ne prouve que la maison initiale ait été dotée de vitres, obligeant peut-être les Couillard à condamner les fenêtres pendant l'hiver pour préserver la chaleur. L'orientation de la maison sur la falaise, soumise aux vents, le plancher, de même que l'absence de cave ont amené les archéologues à émettre l'hypothèse de la lenteur du processus d'adaptation des Européens au pays. Parmi les quelques objets provenant des fouilles et associés au ménage de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, on remarque notamment un poids d'apothicaire en laiton, vraisemblablement utilisé par Louis Hébert. Une bague d'enfant ayant peut-être appartenu à l'une des filles Couillard, a également été retrouvée, de même que différentes armes et quelques couteaux.

Après la vente du fief Sault-au-Matelot et la mort du couple Couillard, les héritiers allaient en partie délaisser la ville de Québec, dont leurs aïeux avaient contribué à l'édification. C'est dans la région de la Côte-du-Sud que les fils Couillard se dirigeront, devenant à leur tour seigneurs, mais loin des fiefs que Louis Hébert avait obtenus dès 1626. Louis Couillard, sieur de Lespinay, devient seigneur de la Rivière-du-Sud (Montmagny) où il prend résidence avec sa famille, en 1674. Son cadet, Charles, obtient de l'intendant Talon, en 1672, la seigneurie de Beaumont, où il ne tarde pas à se fixer. Dans ces deux localités, les familles seigneuriales résideront auprès des habitants pendant près de deux siècles, constituant des cas d'espèce dans un monde rural où les seigneurs sont largement absenteïstes. Ayant quitté Québec, les Couillard y sont cependant enracinés à perpétuité grâce au monument érigé en 1917 rendant hommage à leur famille, dans le parc Montmorency, à quelques pas de l'emplacement de la maison de Guillaume et Guillemette. Tous deux ont d'ailleurs



leur place sur le socle du monument. S'ils n'ont peut-être pas été exclusivement les agriculteurs mythiques que les anciens historiens brandissaient comme modèles, la fille et le gendre de Louis Hébert n'en demeurent pas moins un couple fondateur sans pareil à Québec au XVII^e siècle. ♦

■ Un marquage au sol permet de localiser les fondations de la maison Couillard enfouies sous la cour intérieure du Petit Séminaire de Québec. Photo : Ville de Québec.

Pour en savoir plus :

Dictionnaire biographique du Canada. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1966-..., vol. 1 (articles sur Guillaume Couillard, Guillemette et Louis Hébert).

Azarie Couillard-Després. *Louis Hébert et sa famille*. Paris, Desclée de Brouwer, 1913, 152 p.

Lorraine Gadoury. *La noblesse de Nouvelle-France*. Montréal, Hurtubise HMH, 1991, 208 p.

Jacques Lacoursière. «Louis Hébert, "l'Abraham de la colonie"». *Cap-aux-Diamants*, n° 29 (printemps 1992), p. 58-61.

Michel Langlois. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*. Québec, La maison des ancêtres québécois, Mitán, avec la collaboration des ANQ, 1998-2001, 4 tomes.

Francine Légaré. *Louis Hébert : premier colon en Nouvelle-France*. Montréal, XYZ, 2004, 155 p.

Marcel Trudel. *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 405 p.

Marcel Trudel. *Histoire de la Nouvelle-France 2 : Le comptoir, 1604-1627 — 3 : La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*. Montréal, Fides, 1963-1981, 3 vol.

Serge Rouleau. «Recherches archéologiques. Fouilles de la maison Couillard et surveillance de la Cour des Petits du Séminaire de Québec». Service de l'aménagement du territoire (Ville de Québec), 2003, 68 p.

■ Benoît Grenier est historien, post-doctorant, à l'Université de Montréal.